L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 JANVIER 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 4 JANVIER

La Presse de la Nouvelle-Orléans.

Cette publication, fondée le 10 novembre 1865, a pour but de donner une grande publicité dans le Sud, à tous les avantages qu'offre la Nouvelle-Orléans, aux commerçants et aux hommes d'affaires.

TAUX D'ABONNEMENT :

1 mois	3 mois	6 mois	1 an
$1 00	$2 50	$5 00	$10 00

Les journaux en noir, fonctionnaires, vont les avoir gratuitement les deux mois de leur nomination.

Les annonces, dans la partie française, paraissent en caractères ordinaires, et coûtent $1 00 la ligne pour chaque insertion.

Les annonces, dans la partie anglaise, paraissent en caractères ordinaires, et coûtent $1 00 la ligne pour chaque insertion.

Les annonces judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des cours.

Et à la troisième page nombre d'annonces.

L'ABEILLE — L'Abeille est imprimée depuis quelques jours en caractères complètement neufs.

Nous avons également reçu, et cette fois d'une manière définitive, notre grand format que les vicissitudes de la guerre nous avaient forcés d'abandonner.

Vente à l'enchère de ce jour.

Pour Finnie et les détails voir aux annonces.

Par le Shérif, à 11 Bourse des Négociants et au Bureau des Ventes, rue des Carondelet, entre Ursulines et St. Ferdinand, Troisième District.

Par J. B. Cocke, Greffe de 9 Bourse, entre Domaine et Canal—Un lot d'objets divers.

Par R. Gallwey, Greffe de Notre-Dame—Meubles, matelas, tables, cuisinière, marmites, &c.

Par J. F. Robinson, à son magasin d'encan—Un grand assortiment d'objets divers.

Ameil, au No 26 à la rue Dauphine—Epaules, café, poivre, fromage, &c.

Par D. E. Moulton, à son magasin d'encan—Vin de Bordeaux, &c.

Et au No 67 de la rue des Magasins—Biscuits, plombs, fusils de munition, &c.

Par G. de Pradel, shérif, vente de dépôt des choses de la rue Dauphine—Le belle pouliche, voiture, &c., et un mulet. Aussi, à 10 heures, au No 67, rue Dauphine—Le mulet de la même.

Par E. Roger & Cie, à leurs salles d'encan—Marchandises sèches.

Par J. C. Bloton, à sa salle d'encan—Marchandises sèches, habillements, chapeaux et chaussures.

Par Wm. Hall, shérif, à 11 de la Bourse, au Palais de Justice de Chartres—Emplacements, chevaux et bestiaux, sans réserve.

Par G. Lécuyer, au No 67 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements et chaussures neufs.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Epiceries fines, habillements et marchandises sèches.

Le Rapport du Général Carl Schurz.

Le dernier message du président Johnson, en date du 4 décembre, accompagné du rapport du général Carl Schurz sur le rétablissement de l'autorité fédérale dans la Caroline du Nord, a été accueilli par la presse républicaine avec une froideur qui ne laisse pas que d'être significative. Le message, il est vrai, a été jugé modéré dans son ensemble, mais on a trouvé que le président avait fait trop de concessions à ses adversaires politiques, et on a déclaré que le rapport du général Schurz ne contenait rien de nouveau. Il est certain que le message ne fait pas la moindre allusion à la question du suffrage des nègres, et que le rapport du général Schurz ne dit pas un mot de la nécessité de maintenir l'autorité fédérale dans les États rebelles jusqu'à ce que les nègres y aient obtenu le droit de vote. Ces deux omissions ont été considérées comme des preuves que le président Johnson, après avoir fait la part du feu, était résolu à ne pas aller plus loin dans la voie des concessions. Il est probable que le président a été encouragé dans cette résolution par l'attitude de la population blanche du Sud, qui, à l'exception d'un petit nombre de fanatiques, a accueilli avec une satisfaction marquée les déclarations du président en faveur de la reconstruction immédiate des États rebelles par le pouvoir exécutif, et qui a manifesté une répugnance non moins marquée pour l'intervention du Congrès dans cette question.

Le rapport du général Schurz, qui n'ont pas d'abord accordé une très grande importance, a produit, par son exposition claire et vivace de la situation actuelle, une impression très favorable. Le général Schurz a visité les États du Sud dans des circonstances exceptionnellement favorables pour étudier l'état des esprits et des choses. Il a parcouru la Caroline du Nord, la Géorgie, la Caroline du Sud, l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane et le Texas, et il a pu se convaincre par lui-même de la sincérité des dispositions pacifiques qui règnent dans ces États. Il a vu que la population blanche, dans son immense majorité, a accepté franchement les conséquences de la défaite, et qu'elle est résolue à ne pas recommencer la guerre. Il a vu que les nègres, dans leur grande majorité, sont restés fidèles à leurs anciens maîtres, et qu'ils ne demandent qu'à travailler pour eux, pourvu qu'ils soient traités avec justice et humanité. Il a vu que les blancs et les nègres, dans la plupart des localités, vivent en bonne intelligence les uns avec les autres, et que les nègres ne sont pas plus disposés à se révolter contre leurs anciens maîtres que ceux-ci ne sont disposés à se révolter contre le gouvernement fédéral. Il a vu que les nègres, dans la plupart des localités, travaillent avec zèle et avec profit pour leurs anciens maîtres, et que ceux-ci les traitent avec bienveillance et humanité. Il a vu que les nègres, dans la plupart des localités, ne demandent qu'à travailler pour leurs anciens maîtres, pourvu qu'ils soient payés régulièrement et traités avec justice et humanité. Il a vu que les nègres, dans la plupart des localités, ne demandent qu'à travailler pour leurs anciens maîtres, pourvu qu'ils soient payés régulièrement et traités avec justice et humanité.

Le rapport du général Schurz démontre donc qu'il a trouvé le Sud entièrement à la remorque de l'état de siégeur exceptionnel établi par le gouvernement national avant qu'il n'existât dans les esprits. C'est là un phénomène qui donnerait beaucoup à réfléchir aux républicains radicaux du Congrès, s'ils étaient susceptibles de réfléchir. Mais ils ne le sont pas. Ils ne veulent pas voir que la question du suffrage des nègres, telle qu'elle est posée par le président Johnson, est la seule question qui reste à résoudre, et que, si on la résout dans le sens indiqué par le président, la reconstruction pacifique de l'Union sera un fait accompli